

Communiqué aux parents

Le trille blanc (N° 18)

2026~2027



École de l'Orée-des-Bois

Valeurs de notre école : Respect, bienveillance et plaisir

Vendredi 8 mai 2026

La semaine québécoise de la garde scolaire : 11 au 15 mai 2026

Le thème aura pour titre « Un tourbillon de créativité ». Dans le cadre de cette semaine où les services de garde en milieu scolaire et leurs éducateurs (trices) sont mis en valeur, une belle programmation attend nos élèves. N'hésitez pas à participer avec nous en lien avec les thématiques ici-bas.



- **Lundi 11 mai** : journée à l'envers. Nous permettrons même aux élèves de manger leur dessert avant leur repas principal.
- **Mardi 12 mai** : journée chapeau drôle et farfelu.
- **Mercredi 13 mai** : Journée hawaïenne ou plage
- **Jeudi 14 mai** : Journée pyjama
- **Vendredi 15 mai** : journée pédagogique sous le thème des métiers.

Nous vous invitons également à prendre un moment avec votre enfant pour écrire un mot à l'éducatrice ou l'éducateur de son groupe. Des feuilles seront mises à votre disposition à l'accueil du service de garde. Nous distribuerons les mots aux éducatrices/éducateurs durant la journée du 15 mai 2026.



Coup de cœur : Équipe Écho de Cantley

Encore ce mois-ci, notre école fait partie de la page couverture de l'Écho de Cantley. C'était aussi le cas le mois dernier. Nous tenons à féliciter nos élèves participants ainsi que celle qui assure le leadership de ce beau projet mobilisateur : Mme Marie-Joëlle !

Rappel important – Objets interdits en milieu scolaire

Nous souhaitons vous rappeler que, conformément au règlement de l'école, les montres intelligentes sont interdites en milieu scolaire. Le respect de cette règle est essentiel afin d'assurer un environnement propice aux apprentissages.

De plus, les cartes de collection (Pokémon, hockey ou autres) sont également interdites à l'école.

Tout objet interdit pourra être confisqué. En cas de récidive, le parent devra se présenter à l'école afin d'en récupérer l'objet.

Enfin, nous tenons à préciser que les breloques Jibbitz™ pour Crocs ne sont pas interdites à l'école. Toutefois, l'école ne peut être tenue responsable de leur perte, de leur vol ou de leur bris, et n'interviendra pas dans la gestion des chicanes ou des échanges entre élèves liés à ces objets.

Mois de l'activité physique

Les entraînements du mois de l'activité physique seront de retour durant le mois de mai! 😊 Tous les élèves seront conviés aux entraînements le **jeudi 14 mai à 12h40** et le **mardi 26 mai à 12h40**.

Des photos seront à venir dans la prochaine édition du Trille Blanc.



Présence obligatoire lors de la passation des épreuves (examens)

La fin de l'année approche et le beau temps est enfin arrivé ! Malgré tout ça, nous entamons un moment très important et nous sollicitons votre collaboration pour finir cette année en beauté. La dernière étape compte pour 60% de l'année et votre enfant va avoir plusieurs évaluations. Il devra être présent, **puisque'il n'y aura pas de reprise** et bien reposé. Pour l'élève de 2^e, 4^e et 6^e année, voici les motifs valables des absences à une épreuve du ministère de l'Éducation ou du Centre de services scolaire des Draveurs :

- Un événement important comme une maladie grave ou un accident confirmé par une attestation médicale ;
- Le décès d'un proche;
- Une convocation au tribunal;
- La participation à un événement d'envergure.

Ces quatre éléments constituent **les seuls motifs reconnus**. Autrement, un élève qui s'absente lors de la passation d'une épreuve obligatoire sans motif reconnu se verra recevoir la note de « 0 ».

Retard ou départ hâtif

Nous demandons aux parents et aux élèves de respecter l'horaire de l'école autant pour les arrivées que pour les départs. Il est important, pour les élèves et les enseignants, de maintenir un climat de classe favorisant les apprentissages. Chaque fois que votre enfant arrive en retard ou quitte avant la fin des classes, il dérange l'ensemble des élèves. Votre collaboration est donc essentielle afin de minimiser ces situations.



Objets perdus

Les objets perdus sont installés dans la porte d'entrée du service de garde. Lorsque vous venez chercher votre enfant, on vous invite à y jeter un coup d'œil et repartir avec les objets qui vous appartiennent. Suite au 15 mai nous disposerons des objets perdus auprès d'un organisme communautaire.



Une élève de notre école en finale du « Défi Lis avec moi » 2026

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que notre élève de 3^e année, Mila Jean, a été sélectionnée pour participer à la grande finale du Défi 2026!

Une réussite remarquable, surtout lorsqu'on sait que pas moins de 18 798 participants étaient inscrits au départ.

Ce beau parcours est le fruit de l'engagement de Mila, mais aussi du précieux soutien de ses parents, ainsi que de Cindy Tremblay et Marie-Josée Hamel, que nous tenons à remercier chaleureusement.

La finale aura lieu le dimanche 31 mai à Montréal.

Bravo à Mila pour cet accomplissement exceptionnel !

Service de garde

Pour donner suite au sondage concernant les journées pédagogiques du 25-26 et 29 juin, nous vous annonçons que nous serons ouverts. Veuillez noter que si le nombre d'inscriptions est inférieur à 40 élèves nous serons fermés. Si tel est le cas, nous vous aviserons la semaine du 25 mai. Ensuite, le service de garde sera fermé du 30 juin 2025 jusqu'au mois d'août 2026.

Vous allez recevoir un courriel durant la dernière semaine de mai afin de faire l'inscription de votre enfant pour ces 3 journées pédagogiques si vous avez besoin du service. La date limite d'inscription sera le 12 juin 2026 à 17h30.

État de compte

Un petit rappel que l'état de compte de votre enfant au service de garde doit être acquitté toutes les semaines. Notez également que celui-ci doit être à zéro afin que nous puissions accepter l'inscription de votre enfant au service de garde pour l'année scolaire 2026-2027.

Dates importantes

Date	Sujet
24 avril 2026	Pédagogique annulée / Jour de classe (jour 3)
6 mai 2026	Rencontre du conseil d'établissement à 18h30
8 mai 2026	Diner pizza

Isabelle Léger, directrice
Marilyn Daquin, directrice adjointe

